



Lisbonne, 22 janvier 2026

A l'attention de Mme Nathalie Coggia
Députée de la 5ème circonscription des Français de l'étranger

Madame la Députée,

Nous nous permettons de vous écrire au nom de la FCPE Lisbonne et du GPE, associations de parents d'élèves du Lycée Français Charles Lepierre, établissement en gestion directe du réseau de l'AEFE.

Comme vous le savez, les réformes engagées par l'État à l'égard de l'AEFE, et en particulier le transfert progressif vers les établissements de charges relevant jusqu'ici de la responsabilité directe de l'État — notamment les pensions civiles des personnels détachés — suscitent une inquiétude profonde et largement partagée au sein des communautés scolaires du réseau.

À Lisbonne, ces orientations entraînent déjà des conséquences très concrètes pour les familles et les personnels. C'est dans ce contexte que, aux côtés des représentants des personnels enseignants et non enseignants, nous avons fait le choix d'un boycott du Conseil d'Établissement du 12 janvier, afin de ne pas cautionner un budget entérinant ce transfert de charges et une nouvelle hausse significative des frais de scolarité.

Nous souhaitons également attirer votre attention sur une spécificité majeure de notre établissement : le Lycée Français Charles Lepierre accueille un nombre important de familles portugaises, souvent d'anciens élèves qui font le choix de scolariser leurs enfants dans l'enseignement français. Cet ancrage local est un atout essentiel du rayonnement éducatif et culturel de la France au Portugal.

Or, en tant que représentants de parents d'élèves, nous constatons aujourd'hui une difficulté croissante à convaincre ces familles de ne pas abandonner ce choix, pour deux raisons principales :

- D'une part, les augmentations répétées des frais de scolarité ne servent ni à améliorer les infrastructures, ni à renforcer la qualité pédagogique, mais à compenser le désengagement financier de l'État. Ce constat fragilise profondément la confiance des familles dans le projet éducatif.

À Lisbonne, cette perte de confiance est d'autant plus marquée que les familles ont déjà consenti, ces dernières années, à des hausses cumulées de l'ordre de 5 % par an afin de financer la construction du nouveau bâtiment du primaire. Alors même que cet effort financier important

n'est pas encore absorbé, il leur est aujourd'hui demandé de supporter une nouvelle augmentation de **11 % en 2026**, destinée cette fois à compenser le report des pensions civiles, sans aucune visibilité sur l'évolution future des frais de scolarité. Ce cumul fragilise l'attractivité de l'établissement face aux écoles privées locales. Il nourrit surtout une inquiétude majeure des parents sur la pérennité d'un modèle éducatif qui perd peu à peu son accessibilité.

Pour mieux visualiser l'évolution des frais de scolarité au Lycée Français Charles Lepierre depuis 2019, nous joignons en annexe un **tableau récapitulatif** ainsi qu'un **graphique illustrant l'augmentation annuelle des frais nominaux**.

Note importante : *Même si l'inflation annuelle moyenne est de ~2 %, de nombreux parents ne bénéficient pas d'une augmentation correspondante de leurs revenus, ce qui rend cette hausse de 11 % en 2026 particulièrement difficile à absorber.*

- D'autre part, le baccalauréat dans sa forme actuelle n'est pas reconnu comme voie d'accès directe aux universités portugaises. Les lycéens se trouvent ainsi contraints de passer des épreuves supplémentaires, en parallèle du baccalauréat, ajoutant une pression considérable à une période déjà marquée par un fort stress scolaire. Cette situation constitue un frein réel à l'attractivité du lycée pour les familles locales.

Notre mobilisation s'inscrit dans un mouvement plus large, national et international, relayé notamment par les fédérations de parents d'élèves, qui dénoncent une évolution conduisant à faire des familles la variable d'ajustement budgétaire d'un service public essentiel. Nous partageons pleinement cette analyse : l'enseignement français à l'étranger ne peut être ni privatisé de fait, ni transformé en service d'élite réservé à ceux qui peuvent en assumer le coût croissant.

Le Conseil d'Établissement reporté du Lycée Français Charles Lepierre s'est tenu le 20 janvier. Nous y avons lu une déclaration liminaire et avons voté contre le budget présenté, exprimant notre opposition à la hausse des frais de scolarité et au transfert des pensions civiles.

Dans ce contexte, nous souhaitons vous informer directement de la situation locale et solliciter votre soutien politique, tant dans vos échanges avec le gouvernement que dans les travaux parlementaires relatifs à l'avenir du réseau AEFÉ. La voix des familles et des personnels du terrain mérite d'être pleinement entendue.

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention que vous porterez à ce courrier et restons naturellement à votre disposition pour tout échange ou contribution utile.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Députée, l'expression de notre considération respectueuse.

FCPE Lisbonne

GPE Lisboa

Associations de parents d'élèves

Lycée Français Charles Lepierre – Lisbonne

Annexes

Annexe 1 : Tableau récapitulatif des frais de scolarité complète (2019–2026/27)

Année scolaire	Frais de scolarité complète (€)	Augmentation annuelle (%)
2019/20	65 480	-
2020/21	67 670	3,35
2021/22	71 730	6,0
2022/23	75 318	5,03
2023/24	79 078	4,95
2024/25	83 033	5,02
2025/26	87 189	4,97
2026/27	97 153	11,45

Annexe 2 : Graphique – Évolution des frais nominaux

